

10.3 Établissements - Enseignants

À la rentrée 2012, l'enseignement du premier degré est dispensé dans 52 900 écoles en France. La diminution du nombre d'écoles (-0,9 % en un an) se poursuit dans les secteurs public et privé et concerne à la fois les écoles maternelles et les **écoles** élémentaires ou primaires. Dans le secteur public, les écoles de une à quatre classes sont le plus touchées, alors que dans le secteur de l'**enseignement privé**, la baisse concerne surtout les écoles de deux classes.

Regroupant enseignement préélémentaire et élémentaire, les écoles primaires représentent plus de neuf écoles privées sur dix, contre moins de sept sur dix dans le secteur public. Ces écoles sont de taille plus importante dans le secteur privé : la moitié d'entre elles comportent six classes et plus alors que dans le secteur public, plus des deux tiers ont cinq classes ou moins.

Dans le second degré, le nombre d'établissements oscille autour de 11 400 depuis la rentrée 2000. Depuis 1985, date de création du baccalauréat professionnel, le nombre de lycées du secteur public augmente pour accueillir les élèves plus nombreux dans le second cycle long. Parmi les établissements du second degré, 40 % des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels relèvent du secteur privé, contre 25 % des collèges.

En 2012-2013, le système éducatif au titre du ministère de l'Éducation nationale et du

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche compte 1,2 million d'enseignants et personnels administratifs, techniques, d'encadrement et d'éducation. Les enseignants sont majoritaires parmi l'ensemble des personnels (78,2 %). Leur part est nettement plus élevée dans le secteur public que dans le secteur privé.

Les effectifs ont diminué de 13 % depuis 1999. Chez les enseignants, la baisse est plus accentuée dans le public que dans le privé. Ce sont essentiellement les effectifs des **enseignants du second degré** public qui depuis dix ans, régressent malgré l'intégration en 2010 des stagiaires en formation. Le nombre d'**enseignants du premier degré** public est en baisse sur les deux dernières rentrées scolaires. Les enseignants exerçant leurs fonctions dans l'**enseignement supérieur** représentent 7,7 % de l'ensemble des personnels en 2012 (non compris les enseignants non permanents). Leurs effectifs sont eux aussi en diminution depuis 2007.

En 2012, la **dépense intérieure d'éducation (DIE)** atteint 139,4 milliards d'euros, soit 6,9 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui correspond à une dépense de 8 330 euros par élève ou étudiant. La croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui du coût de chaque élève, qui, tous niveaux confondus, progresse de près de 1,8 % par an depuis 1980. ■

Définitions

Écoles : tandis que les écoles maternelles ne comportent que des classes préélémentaires, les écoles élémentaires peuvent accueillir à la fois des classes élémentaires et des classes préélémentaires. Dans ce cas, ces écoles sont aussi appelées écoles primaires. Cette coexistence est particulièrement fréquente dans le secteur privé.

Enseignants du second degré : titulaires et non-titulaires enseignant dans les établissements du second degré publics et privés sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale (collèges, lycées,...). Sont inclus les personnels de remplacement et de documentation.

Centre national d'enseignement à distance (Cned), dépense intérieure d'éducation (DIE), écoles, enseignants du premier degré, enseignants du supérieur, enseignement privé, enseignement supérieur, loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'état de l'école », n° 23, Depp, octobre 2013.
- « Repères et références statistiques 2013 », Depp, septembre 2013.
- « Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MESR – 2011-2012 », *note d'information* n° 13.07, Depp, août 2013.
- « La dépense par élève ou étudiant en France et dans l'OCDE », *note d'information* n° 12.29, Depp, décembre 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Personnel de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

	1989	1994	1999	2004	2009	2012 ¹
Enseignants dans le secteur public	756 260	807 135	841 140	860 198	789 819	775 425
Enseignants dans le secteur privé	126 380	134 940	139 155	144 940	138 639	136 316
Total des enseignants²	882 640	942 075	980 295	1 005 138	928 458	911 741
Personnel adm., technique, d'encad. et de surveillance	288 660	297 750	364 790	344 794	248 080	254 362
dont aides éduc., assistants d'éduc. et assistants pédag.	///	///	61 470	51 287	68 321	90 754
Total	1 171 300	1 239 825	1 345 085	1 349 932	1 176 538	1 166 103

1. Y. c. Mayotte, sauf enseignants dans le secteur privé. 2. Enseignants titulaires, stagiaires et non-titulaires des 1^{er} et 2nd degrés, du supérieur et des établissements de formation. Sont exclus les enseignants non permanents de l'enseignement supérieur. Note : les millésimes correspondent à l'année de rentrée scolaire ; à partir de 2006, les personnes rémunérées sur des comptes d'avance de régularisation et les techniciens et ouvriers à la charge des collectivités territoriales ne sont plus comptabilisés.

Source : Depp.

Enseignants du public et du privé par corps en 2013

	Effectifs au 31 janvier	dont femmes en %
Premier degré public	323 449	81,9
dont : professeurs des écoles	315 217	82,2
instituteurs et suppléants	7 398	69,0
Second degré public	381 902	58,0
dont : agrégés et chaire supérieure	48 295	50,6
certifiés et assimilés	237 037	62,0
prof. de lycée professionnel	56 824	48,8
prof. d'ens. général de collège	3 268	56,5
Supérieur public ¹	70 074	37,3
Total secteur public²	775 425	66,1
Premier degré privé	43 590	91,2
dont : professeurs des écoles	38 043	91,1
instituteurs et suppléants	5 543	92,2
Second degré privé	92 726	66,0
dont : agrégés et chaire supérieure	3 425	47,4
certifiés et assimilés	56 247	67,9
prof. de lycée professionnel	10 280	61,3
prof. d'ens. général de collège	51	58,8
Total secteur privé	136 316	74,1

1. Y. c. les enseignants titulaires rémunérés par les universités ayant acquis leur autonomie ; non compris les enseignants non permanents.

2. Y. c. les enseignants du Cned et les enseignants stagiaires comptabilisés dans chacun des deux niveaux en fonction de leur corps d'appartenance.

Source : Depp.

Dépense intérieure d'éducation

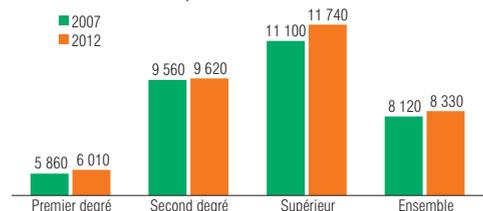
	1980 (r)	1990 (r)	2000 (r)	2012 (p)
Aux prix courants (en Mds d'euros)	28,5	68,0	104,9	139,4
Aux prix 2012 (en Mds d'euros)	74,4	96,6	129,9	139,4
En % du PIB	6,4	6,6	7,3	6,9
Par habitant aux prix 2012 (en euros)	1 380	1 660	2 140	2 130
Par élève aux prix 2012 (en euros)	4 600	5 720	7 670	8 330

Note : rupture de série en 2000. Le compte de l'éducation a fait l'objet d'une rénovation en 1999. La réévaluation de la DIE s'applique à l'ensemble de la période 1980-2009. Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999, d'où une rupture dans la série correspondante.

Source : Depp.

Dépense moyenne par élève

en euros constants aux prix de 2012



Source : Depp.

Établissements publics et privés du 1^{er} et du 2nd degré

	2001		2012 ¹	
	Public	Privé	Public	Privé
Écoles maternelles	18 448	245	15 435	123
Écoles élémentaires	34 279	5 395	32 237	5 142
Total premier degré	52 727	5 640	47 672	5 265
Collèges	5 139	1 802	5 274	1 777
Lycées professionnels	1 096	650	942	660
Lycées d'enseignement général et technologique	1 527	1 094	1 587	1 065
Établissements régionaux d'enseignement adapté	80	///	79	1
Total second degré	7 842	3 546	7 882	3 503

1. Y. c. Mayotte.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Source : Depp.

Dépenses d'éducation dans l'UE en 2010

	en % du PIB		
	Dépenses publiques	Dépenses privées	Subventions publiques au secteur privé
Allemagne	5,08	0,74	0,57
Autriche	5,89	0,52	0,64
Belgique	6,57	0,34	0,32
Bulgarie	4,10	0,63	0,74
Chypre	7,92	1,61	1,19
Danemark	8,80	0,44	1,29
Espagne	4,97	0,81	0,19
Estonie	5,68	0,41	0,28
Finlande	6,84	0,15	0,49
France	5,86	0,64	0,22
Grèce ¹	4,09	0,26	0,02
Hongrie	4,88	...	0,28
Irlande	6,47	0,48	0,55
Italie	4,50	0,46	0,31
Lettonie	5,01	0,57	0,28
Lituanie	5,38	0,69	0,26
Luxembourg ²	3,15	...	0,07
Malte	6,74	1,31	1,09
Pays-Bas	5,96	1,04	0,79
Pologne	5,17	0,80	0,19
Portugal	5,62	0,43	0,29
Rép. tchèque	4,24	0,57	0,14
Roumanie	3,53	0,12	0,12
Royaume-Uni	6,22	2,01	1,84
Slovaquie	4,22	0,73	0,35
Slovénie	5,66	0,68	0,47
Suède	6,98	0,16	0,76
UE à 27	5,44	0,82	0,59

1. Données 2005.

2. Données 2007.

Source : Eurostat.